

## **Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la section Volley-ball de l'U.D.S.L.L du 12 Septembre 2024**

Présents Membres du bureau : Nicolas Gasnier – Vincent Dumont

Présents commissions : Yan Pasbecq - Franck Theroux - Stéphanie Theroux

Présents Membres bénévoles : Stéphane Metais, Anthony Chancerel,

Absents excusés : Daniel Lejeune, Françoise Cavalerie

Contacts :

[Yan : licences@leolagrangevolley72.fr.](mailto:licences@leolagrangevolley72.fr)

[Françoise : assurance@leolagrangevolley72.fr](mailto:assurance@leolagrangevolley72.fr)

[Franck : commission-sportive@leolagrangevolley72.fr](mailto:commission-sportive@leolagrangevolley72.fr)

[Daniel : tresorerie@leolagrangevolley72.fr](mailto:tresorerie@leolagrangevolley72.fr)

[Stéphane : support@leolagrangevolley72.fr](mailto:support@leolagrangevolley72.fr)

[Stéphanie : communication@ leolagrangevolley72.fr](mailto:communication@leolagrangevolley72.fr)

**Le président est destinataire de tous les messages envoyés sur ces adresses. Ne pas le mettre en copie**

Onglet « nous contacter » sur le site

Astreinte Service des sports ville du Mans : **06 20 37 04 13**

Responsables de clubs présents :

2F OPEN JS Changé 1	Raynald Lallier	Présent
A.P.M	Nicolas Gasnier	Présent
ASCEMMA 2, 3	Mickael Taille	Présent
ASCEMMA 2, 3	Kevin Thibault	Présent
EG Rouillon 1	Franck Thérout	Présent
EG Rouillon 2	Linda Beauceron	Présente
EG Rouillon 3	Isabelle Della Monta	Présente
La Chapelle-Saint-Aubin	Aurelien Lochon	Absent excusé non représenté
La Ferté Baudin	Lionel Chaumier	Présent
Mairie 1	Yan Pasbecq	Présent
Mairie 2	Anthony Chancerel	Présent
Parigné Volley Club	Pauline Pieplu	Présente
Tibco	Vincent Dumont	Présent
La Suze Volley Ball	Jean Jacques Bihais	Présent
Asppt Grossacs	Julien Helot	Présent
Coulaines The Gang	Geoffrey Landreau	Présent
La Fleche	Thomas Saveau	Présent

Membre présent : Nicolas Echerbault

**Début de la séance 19 H 30**

Présentation du Championnat 2024/2025

- ❖ Arrêt équipe Valéo Fantastics remplacée par La Suze Volley Ball
- ❖ Création d'équipes : EGR 4 et Coulaines The Gang
- ❖ Soit 20 équipes contre 18 équipes saison 2023 / 2024

Dernière saisie de licences : 22 septembre 2024

Composition des poules

POULE 1	POULE 2
APM	PARIGNE 1
LA FERTE BAUDIN	EGR 2
OPEN CHANGE 1	MMA 3
EGR 1	TIBCO
ASPTT GROSSACS	MAIRIE 2
LA CHAPELLE ST AUBIN 2	MMA 2
LA CHAPELLE ST AUBIN 1	MAIRIE 1
LA FLECHE	EGR 3
LA SUZE VOLLEY	PARIGNE 2
COULAINES THE GANG	EGR 4

Rappel de l'organisation

- Une photo du classement est faite à la fin de la phase aller soit 9ème journée
- 2 équipes de poule 2 montent en Poule 1 et 2 équipes de poule 1 descendent en Poule 2 (contre 3 précédemment)
- Le classement sera actualisé en temps réel sur le site lors de la 2ème phase

Calendrier du championnat (provisoire)

Calendrier bientôt disponible sur le site : <https://www.leolagrangevolley72.fr>

*En attendant vous pouvez consulter le calendrier provisoire, dans le CR du bureau de juin.*

*Idem Challenge Alain Mottier*

**Démarrage championnat : lundi 30 septembre**

Licences

Le prix de la licence 2024-2025 est fixé à **26€** (lors de l'AG)

La facture vous sera envoyée en 2ème partie de saison. Nous vous demandons de la solder au plus vite.

Des équipes ont réglé trop tardivement cette année

Tous les documents nécessaires pour le renouvellement de la licence sont téléchargeables sur la page d'accueil du site

Le Mans, le 12 septembre 2024

Envoyer un mail à [licences@leolagrangevolley72.fr](mailto:licences@leolagrangevolley72.fr) lorsque vous aurez saisi des inscriptions sur le site et attendre son retour, ce qui vous assure que les joueurs (euses) ont bien été inscrits (es) sur Filéo. Sans nouvelles de Yan, être sûr que la joueuse, le joueur soit en statut « validé » avant de la (le) faire jouer.

Concernant l'attestation pour création ou renouvellement (questionnaire médical) **SEULE** la partie signée est à fournir (2eme page)

Les réponses aux questions sont d'ordre privé et **NE** doivent pas être divulguées.

Si toutefois, le joueur engage sa responsabilité

Si le joueur a coché un « OUI », il devra fournir un certificat médical

Le certificat médical n'est plus obligatoire pour la création ou renouvellement de licence **mais conseillé**.

Doit y figurer la mention « En compétition »

Ces règles s'appliquent également pour un joueur FFVB

### Concernant les mineurs

C'est le représentant légal de l'enfant qui remplit et signe la 2ème page.

### Assurance (rappel)

- Déclaration d'accident à Françoise par mail ([assurance@leolagrangevolley72.fr](mailto:assurance@leolagrangevolley72.fr) et sur feuille de match.
- Imprimés IA Sport + à remplir obligatoirement que vous prenez ou pas l'assurance (à votre disposition en version papier) à enregistrer sur le site.
- Pas d'imprimé IA Sport rentré sur le site = Pas de licence → Imprimés IA Sport + obligatoires, même pour le challenge
- Prix IA Sport + pour saison 2024-2025 = 12,80€ .Somme à régler en interne du club. La facture licence + Ia sport sera envoyée vers la mi-saison.

### Challenge Alain Mottier 2025

- Début le 05 Mai 2025
- Envoi des inscriptions par Franck début Janvier
- Finale la semaine du 02 Juin 2025 - Lieu de la finale à déterminer. **Recherchons une équipe pour l'organisation**

### Rappel règlement challenge

Règlement actuel sur le site : <http://www.leolagrangevolley72.fr/index.php/challenge-am/reglement-cam#organisation>

Lorsque des équipes de poules différentes se rencontrent, un handicap est appliqué à l'équipe de la poule supérieure, à chaque set.

Cet handicap ne s'applique **que** lors des poules de brassage.

Poule 1 vs poule 2 => l'équipe de poule 1 commence chaque set à -3

Si un joueur de poule 1 renforce une poule 2, celle-ci est considérée comme poule 1

### **Proposition : Renfort joueur extérieur au championnat**

Suite au problème remonté lors de l'AG de fin de saison et afin de conserver l'état d'esprit du challenge, ainsi que de garder un niveau représentatif des équipes, nous proposons de restreindre l'accès au challenge. Niveau accepté : niveau départemental ou loisir **UNIQUEMENT** ainsi que ceux qui n'ont pas de licences (FFVB). Il est rappelé que l'objectif du challenge est de ramener des joueuses, joueurs pour le championnat et non de gagner le challenge.

#### Vote sur cette proposition

- 18 votants
- 3 abstentions
- 15 pour

Proposition adoptée

#### Site Internet et communication

- Le lien vers Facebook et Instagram va être intégré sur le site
- Une nouvelle adresse mail « support » est créée afin de faire part des très rares dysfonctionnements rencontrés sur le site ainsi, pourquoi pas des demandes d'évolution.
- Envoyer des photos, vidéos prises lors de vos rencontres à Stéphanie via whatsapp en privé
- Le groupe whatsapp responsables d'équipes sert **uniquement** pour la diffusion d'informations importantes

#### Information arbitrage

Pas de changement à notre niveau. Daniel est disponible pour toute question [0609716259@sfr.fr](mailto:0609716259@sfr.fr)

#### Informations diverses

Pensez à diffuser la charte à vos joueurs. Elle vous sera envoyée via Whatsapp

Les flyers sont disponibles également pour présenter l'association lors de forum par exemple, comme la banderole. Contacter Stéphanie



## **Demande équipe de la Mairie**

Proposition de modifier le règlement afin de se faire renforcer de manière plus importante

### Rappel du règlement

*« A l'inscription pour les clubs disposant de plusieurs équipes*

*En cas de rencontre avec 5 joueurs et uniquement dans ce cas-là. Avec un maximum de deux fois.*

*Une autorisation exceptionnelle pour une équipe de prêter dans la saison un de ses membres pour aider une autre équipe de niveau égal ou supérieur, à condition qu'elle soit une équipe réserve, et cela que deux fois maximum pour toute la saison.*

*Pas de vérification des feuilles de rencontre pour le cas ci-dessus, si pas de réclamation sur la feuille de match. Si une demande de réclamation d'une des équipes, alors contrôle des joueurs inscrits, par rapport à la liste initiale.*

*Cette liste initiale devra être fournie par toutes les équipes pour toutes les rencontres avec les licences. Si pas de possibilité de fournir cette liste et sur réclamation écrite sur la feuille de match, le comité vérifiera la réclamation, mais la rencontre devra obligatoirement être jouée aux date et heure prévues »*

La mairie propose d'augmenter la fréquence de remplacement

### Après discussion

Les renforts devront être déclarés sur la feuille de match (celle-ci va être refaite pour le championnat et disponible sur le site). Une case R comme renfort sera cochée pour la joueuse, le joueur renforçant l'équipe

Remplacement jusqu'à 6 fois dans l'année (en évitant, dans la mesure du possible, que ce soit toujours le ou les mêmes joueurs qui remplacent)

### Pass sport EGR

Geré directement par le club

### Evènement JO

Grands remerciements de tous les bénéficiaires des places

### Election bureau olympiade 2025 -2028

Rappel des activités des membres de l'association en vue du renouvellement

Francoise ne souhaite pas renouveler son engagement pour la période à venir

Membres actuels du bureau :

- ❖ Président : Nicolas Gasnier
- ❖ Trésorier : Daniel Lejeune
- ❖ Secrétaire : Vincent Dumont

Commission sportive : Franck Theroux

Site internet : Stephane Methais

Commission licences : Yan Pasbecq  
Commission assurance : Françoise Cavalerie  
Commission communication : Stéphanie Thérout

Membres bénévoles : Anthony Chancerel

Modalités des élections : Système de vote à main levée accepté à l'unanimité

### **Rappel sur les règles d'éligibilité :**

Selon l'article 6 des statuts, « Les membres majeurs titulaires de la carte licence Sportive ou de la carte d'adhérent sont électeurs et éligibles dans les instances de L'U.D.S.L.L. selon les principes de représentation précisés dans le règlement Intérieur »

Article 7 : « Tous les membres (adhérents UDSL) sont invités à participer aux Travaux de l'Assemblée Générale mais seuls les membres actifs ont voix délibérative »

Article 9 : « Sont éligibles les personnes responsables de chaque Association Départementale membres actifs de l'U.D.S.L.L., à raison d'un seul candidat par Groupement. Les membres sortants sont rééligibles »

« Peuvent également être éligibles après validation de leur candidature par le Comité de Direction sortant ou par le Comité de Direction en exercice en cas d'élections complémentaires en cours d'Olympiade une à trois personnes en considération de leur compétence ou des services qu'elles peuvent rendre

Renouvellement du bureau : validé à l'unanimité

Nouveaux membres entrants :

- ❖ Isabelle Della Monta (EGR)
- ❖ Stéphanie Thérout qui passerait de membre extérieur à membre actif
- ❖ Geoffrey Landreau (Coulaines The Gang)
- ❖ Nicolas Echerbault (La Suze Volley)

Le président rappelle que pour la plupart des membres sortants, **dont le président**, il s'agira de leur dernier mandat.

Les nouveaux membres seront accompagnés par les membres actuels sur les différentes activités (licences, assurance,)

Présentation du nouveau bureau aux responsables de clubs présents :

- Pas de changements dans les différentes commissions.
- Nicolas Echerbault va seconder Franck à la commission sportive
- A voir entre Isabelle Della Monta et Stéphanie Thérout pour remplacer Françoise qui assure tout de même l'intérim pour le moment

**Fin de l'AG, 21h30** pot de l'amitié

Le Président : Nicolas Gasnier



Le Mans, le 12 septembre 2024  
secrétaire : Vincent Dumont

